

**VOLET B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



10051794

CHARLEROI

30.03.2010

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/04/2010 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **SA ACE MOBILIER URBAIN**

Forme juridique : S.A.

Siège : rue de Trazegnies 500 - 6031 Monceau-sur-Sambre

N° d'entreprise : 0457846829

Objet de l'acte : **Démission - Nominations**

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue ce jour au siège social de la société sur convocation de l'actionnaire majoritaire, la SAS GIROD INTERNANTIONAL représentant 75% des actionnaires.

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de Monsieur P. LE GALL qui invite Monsieur C.L. JOURET à remplir la fonction de secrétaire et Monsieur K. DE VOS la fonction de scrutateur.

Le Président constate que toutes les actions sont présentes ou représentées suivant la liste de présence annexée et qu'elle est dès lors apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un administrateur
- Nomination de deux nouveaux administrateurs
- Délégation de pouvoir en vue de la publication

L'assemblée prend acte de la démission de son mandat d'administrateur de la société CSE, représentée par son représentant permanent Monsieur R. FICHEFET, à effet de ce jour.

L'assemblée, à l'unanimité accepte la démission et donne décharge pleine et entière de ce mandat jusqu'au 02 février 2010.

Le Président soumet à l'approbation de l'assemblée la nomination de deux nouveaux administrateurs, à savoir :

Monsieur Claude GIROD domicilié 12 Allée de la Savine à 39400 MORBIER (France)
Madame Jacqueline GIROD domiciliée 67 Route de la Haute Combe à 39400 MORBIER (France)

L'assemblée, à l'unanimité approuve la nomination de ces administrateurs à effet du 02 février 2010 pour une période de 4 ans, leur mandat venant à expiration à l'assemblée générale de 2014.

Ensuite de quoi, l'assemblée confirme la composition du Conseil d'Administration comme suit :

- Monsieur Karl DE VOS Administrateur Délégué
- Monsieur Claude GIROD Administrateur
- Madame Jacqueline GIROD Administrateur

L'assemblée mandate Monsieur K. DE VOS afin de procéder aux obligations légales de publication de ces décisions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures trente après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Karl DE VOS
Administrateur Délégué

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature